



Bureau de Normalisation de la **Fertilisation**



POUR PLUS D' INFORMATION

CONTACTEZ-NOUS

Adresse Immeuble Le Diamant A
92909 Paris La Défense Cedex

Téléphone 01 46 53 10 54

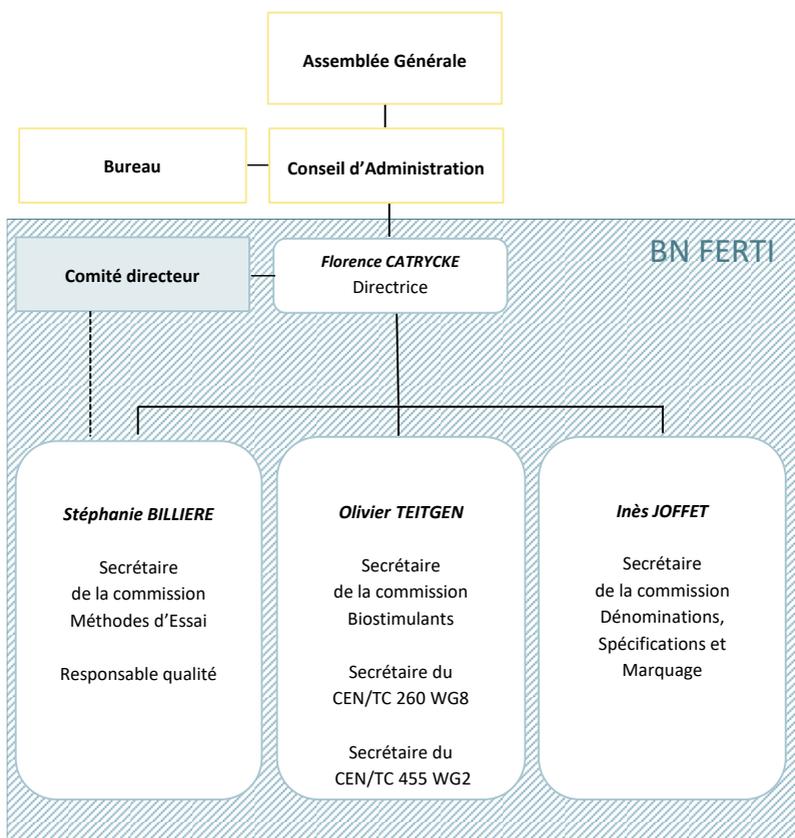
Mail bnferti@bnferti.fr

Edition 2020

Qui sommes-nous ?

Le Bureau de Normalisation de la Fertilisation (BN FERTI) est le bureau de normalisation sectoriel du système français de normalisation dans le domaine des fertilisants, par délégation d'AFNOR. Agréé par le Ministère chargé de l'Industrie, le BN FERTI a pour domaine de compétence la normalisation des matières fertilisantes, des supports de culture, des paillages, de leurs composants et de leurs additifs, ainsi que des méthodes permettant de les caractériser.

Le BN FERTI bénéficie du support matériel et statutaire de l'Association Nationale Professionnelle pour les Engrais et Amendements (ANPEA), fédération professionnelle regroupant plusieurs organisations professionnelles.



Notre service

Le BN FERTI, dans son champ d'intervention, prépare les normes françaises et participe à l'élaboration des normes européennes ou internationales donnant accès aux différents marchés concernés. Il est donc le point d'accès aux acteurs français de la normalisation, aux travaux de normalisation européens et internationaux.

Il dispose pour cela de trois commissions de normalisation (CN).

CN « Méthodes d'Essai »

- Élaboration de documents normatifs français
- Suivi des travaux du CEN/TC 260 Engrais et amendements minéraux basiques et du CEN/TC 223 Amendements organiques et supports de culture
- Suivi des travaux de l'ISO/TC 134 Engrais et amendements

CN « Dénominations, Spécifications et Marquage »

- Élaboration des normes DSM rendues d'application obligatoire par arrêtés interministériels
- Suivi des travaux du CEN/TC 260 Engrais et amendements minéraux basiques et du CEN/TC 223 Amendements organiques et supports de culture
- Suivi des travaux de l'ISO/TC 134 Engrais et amendements

CN « Biostimulants des plantes »

- Suivi des travaux du CEN/TC 455 Biostimulants des plantes : Élaboration de normes harmonisées dans le cadre de la demande de normalisation de la Commission Européenne pour le futur règlement européen sur les fertilisants (Échantillonnage, caractérisation, mesure et vérification : des effets, allégations, sécurité)
- Suivi des travaux sur les biostimulants de l'ISO/TC 134 Engrais et amendements

Notre politique qualité

La démarche qualité du BN FERTI se positionne comme un élément stratégique pour apporter le meilleur niveau de service à ses parties prenantes et les satisfaire.

Afin de remplir notre mission dans le respect de nos valeurs, nous sommes engagés dans une évolution continue de notre système de management de la qualité. La norme NF X 50-088, les exigences du décret no 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation et les Règles pour la Normalisation Française constituent la référence constante pour l'amélioration de notre système qualité.



Dans ce but, l'ANPEA s'engage à mettre à disposition les moyens nécessaires au succès de cette démarche, en particulier en termes de budget et d'autonomie. Le Comité directeur tient une revue de direction une fois par an où les objectifs y sont établis.

Les objectifs définis sont les suivants :

- Simplifier et harmoniser le système de management de la qualité pour une meilleure utilisation par ces acteurs
- Améliorer l'organisation des instances normatives afin d'assurer une meilleure visibilité vis-à-vis des différentes parties et un meilleur fonctionnement des travaux
- Rechercher de nouvelles parties intéressées afin d'améliorer la représentativité des acteurs de la filière au sein des commissions de normalisation : prendre contact avec 10 potentielles parties intéressées

” En tant que directrice et représentante du Comité directeur du BN FERTI, je m'engage à ce que tous les moyens nécessaires soient mis en œuvre pour respecter les exigences de la norme NF X 50-088

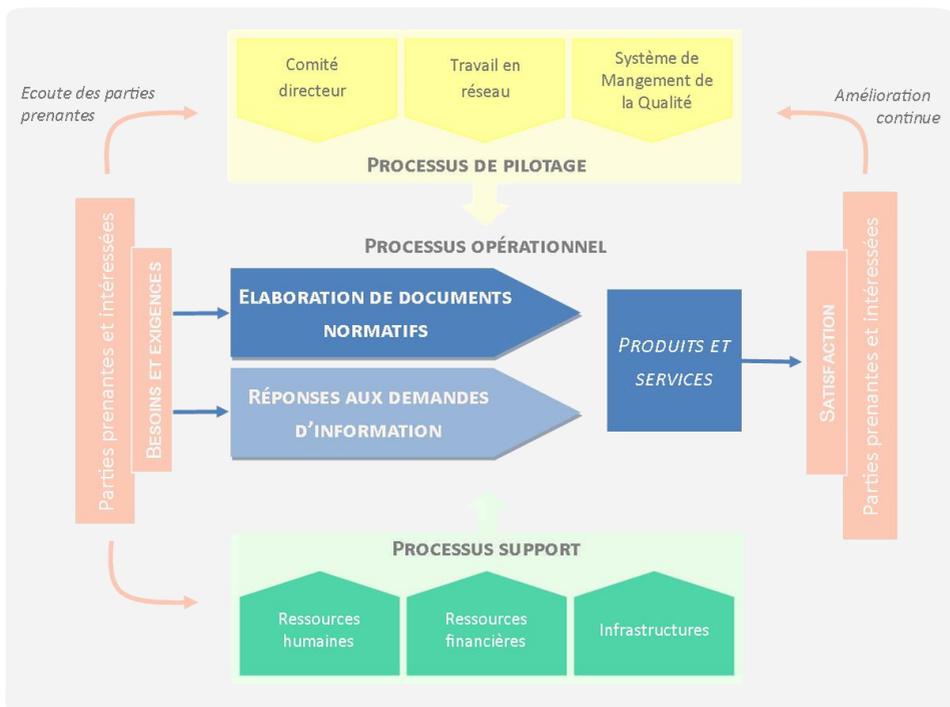
La directrice du BN FERTI,
Florence CATRYCKE

”

Le Système de Management de la Qualité

La cartographie des processus

Le système de management de la qualité, mis en place au sein du BN FERTI, inclut l'ensemble des processus décrits dans la cartographie suivante.



Le processus de pilotage

Le processus de pilotage est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du BN FERTI. Il permet d'assurer la cohérence du système de management de qualité et s'assure qu'il converge vers la réalisation des objectifs de la direction.

Ce processus couvre la planification et le suivi des missions du BN FERTI, le pilotage de la communication interne et externe, la gestion de la qualité. Il est piloté par le/la directeur/trice du BN FERTI et s'appuie sur le comité directeur afin de définir les lignes directrices et d'assurer la cohérence de chaque processus.

Ils participent à la mise en œuvre et à l'amélioration continue du système de management de la qualité.

Le processus opérationnel

Le processus opérationnel comprend les activités relatives aux travaux de normalisation dans le domaine des matières fertilisantes, des supports de culture, des paillages, de leurs composants et de leurs additifs, ainsi que des méthodes permettant de les caractériser. Il couvre l'ensemble des étapes permettant l'élaboration d'une norme. Ce processus comprend également la prospection et le suivi des parties prenantes.

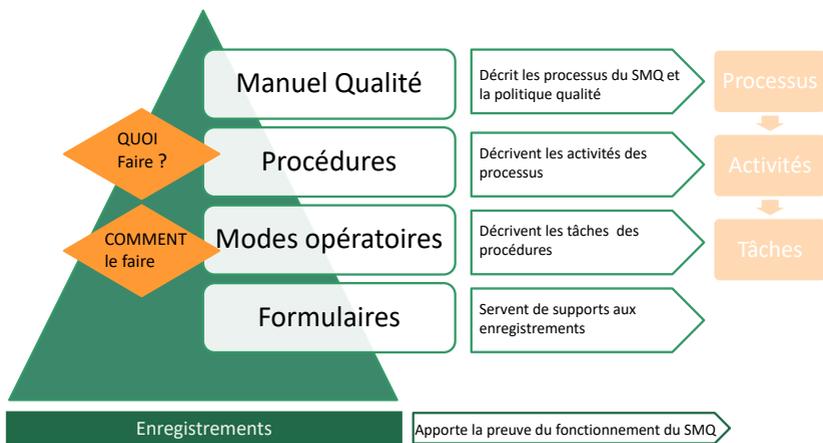
Le processus support

Le processus support détermine, fournit et maintient l'environnement nécessaire à la mise en œuvre des activités opérationnelles du BN FERTI. Ce processus comprend également la prospection et le suivi des parties intéressées.

Certaines étapes du processus de normalisation, qui sont indiquées dans les procédures, sont gérées spécifiquement par AFNOR, le CEN ou l'ISO. Le BN FERTI n'a alors plus de regard sur le déroulement de ces étapes et ne peut donc pas appliquer son propre système qualité à ces stades de la normalisation. Néanmoins, le BN FERTI considère que le système de management qualité mis en place par ces instances permet d'assurer la maîtrise des étapes dont elle a la charge.

La structure documentaire du Système de Management de la Qualité

Le système de Management de la Qualité du BN FERTI s'appuie sur la pyramide documentaire suivante :



Les procédures

P PIL 1	Gestion documentaire
P PIL 2	Amélioration continue
P PIL 3	Rôle et fonctionnement du comité directeur
P OPE 1	Elaboration d'une norme d'origine française
P OPE 2	Elaboration d'un document normatif d'origine européenne
P OPE 3	Elaboration d'un document normatif d'origine internationale
P OPE 4	Fonctionnement d'une commission de normalisation
P SUP 1	Gestion des ressources financières, humaines et des infrastructures
P SUP 2	Identification des parties intéressées et recherche de nouvelles parties prenantes

Les indicateurs qualité

Le suivi de la politique qualité et des objectifs associés est assuré par la mise en place d'indicateurs qualité conformément à l'annexe A de la norme NF X50-088.

Ces indicateurs sont tracés dans la base documentaire informatique du BN FERTI et analysés.

L'amélioration continue

Toute réclamation ou expression d'une insatisfaction provenant d'une partie prenante quel que soit son mode de réception (oral ou écrit) fait l'objet d'un enregistrement (ouverture d'une fiche de progrès) par la personne qui réceptionne la réclamation.

En fonction de l'analyse réalisée, des actions préventives et/ou correctives peuvent être mise en place en collaboration avec le (la) responsable qualité.

Toute non-conformité ou tout dysfonctionnement fait l'objet d'un enregistrement (ouverture d'une fiche de progrès). En fonction de l'analyse réalisée, des actions préventives et/ou correctives peuvent être mise en place en collaboration avec le responsable qualité.

Les audits internes sont pour la plupart réalisés par un autre bureau de normalisation.

L'analyse des risques et des opportunités

Les risques et les opportunités relatifs aux activités de normalisation du BN FERTI sont analysés et gérés par le comité de direction. L'analyse des risques a pour objectif d'identifier les situations pouvant impacter l'aptitude du BN FERTI à remplir ses missions.



Bureau de Normalisation de la Fertilisation
Immeuble Le Diamant A
92909 Paris La Défense Cedex